Bulletin d'Informations Communales

Novembre 2024 – BARJAC – n° 127

L'année 2024 s'achève, le froid commence à être plus mordant, les premiers flocons font leur apparition. Pourtant dans quelques semaines, les jours commenceront à rallonger et nous nous dirigerons vers la nouvelle année après fêtes et retrouvailles en famille et entre amis. Ce symbole du passage d'une période sombre à la lumière correspondra aussi pour Barjac au retour du pain dans le village après de longs mois sans commerce de proximité. L'ancien « Point Multi-services » a évolué avec un espace partagé entre boulangerie, cabinet infirmier, entreprise d'électricité et bureau d'études. C'est le résultat d'un travail d'aménagement et de concertation mené par notre équipe et celle de la Communauté de Communes.

Bonne lecture et bonnes fêtes à tous...

L'équipe municipale

Sommaire

Les Rendez-vous de l'Hiver	2
Vie municipale	2-3
Tarifs communaux	4
État-civil	4

Ouverture de la Boulangerie vers le 15 Décembre
Arrêt du distributeur de pain sur la place le 1er Décembre

Fermeture de la Mairie et de l'Agence Postale
du jeudi 26 décembre au vendredi 3 janvier inclus.

Point NEIGE

Notre commune est composée de plusieurs hameaux isolés en altitude et éparpillés sur le territoire communal. La longueur de la voirie goudronnée s'étend sur plus de **18 km** pour les voies principales auxquels s'ajoutent **4 km** de rues et de dessertes locales.

Le déneigement des voies communales principales est assuré par nos agents.

Déneigement, salage et sablage à partir de 4 h avec pour objectif le dégagement des axes principaux pour 7 h30. Dans un 2ème temps ouverture des « antennes » et élargissement du premier passage.

Cette procédure peut être adaptée en fonction de la qualité, la quantité et du moment de l'enneigement par l'agent communal en service. L'opération de déneigement prend fin à 18 h sauf décision exceptionnelle du maire.

Anticipez aussi votre départ en stationnant votre véhicule à proximité de l'axe principal sans gêner le passage du chasse-neige. Dans tous les cas, il vous appartient d'équiper vos véhicules de pneus neige ou de chaînes pour respecter les arrêtés préfectoraux en vigueur.

Mairie ouverte du lundi au vendredi (8h30-12h) ☎ 04 66 47 01 04
mairie-de-barjac48@wanadoo.fr https://barjac-en-lozere.fr

illumination du sapin

VENDREDI 06 DÉCEMBRE 2024

Le Maire et le Conseil Municipal ont le plaisir d'inviter les habitants de la Commune de Barjac à un repas convivial

LE DIMANCHE
12 JANVIER 2025
À 12H00

Limité à 120 personnes
Réservation avant le 24 décembre 2024
à la mairie au 04.66.47.01.04
(et le lundi 6 janvier 2025 dernier délai)

Le Club « Le Cénaret »

prépare la fin de l'année 2024 avec
un repas gastronomique et animé le dimanche **8 décembre**...

...tout en regardant également vers 2025 qui se profile à l'horizon avec :
l'**Assemblé Générale** prévue le dimanche **5 janvier**
le **Loto** du Club (sans ordinateur) prévu pour le **16 mars**
l'incontournable **Repas du chevreuil,** les habituels concours de **belote**, de **pétanque** et sorties
et un **voyage** d'une semaine dans le **Jura** début juin

En attendant, le Club et tous ses adhérents vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année

Compte rendu de la séance du conseil municipal jeudi 5 novembre 2024

Délibération portant création d'un emploi de Rédacteur (N° DE_030_2024)

Le Conseil Municipal sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de créer un emploi permanent sur le grade de RÉDACTEUR (catégorie B) pour effectuer les missions de secrétaire général de mairie à temps complet à compter du 1ER janvier 2025, d'autoriser le Maire à pourvoir le poste par la voie de l'avancement de grade promotion interne, d'inscrire au budget 2025 les crédits correspondants.

CADRES OU EMPLOIS	catégorie	Effectif	Durée hebdomadaire de service
FILIÈRE ADMINISTRATIVE			
Rédacteur	B	**1**	35 heures
Adjoint administratif principal 1ere classe	C	**0**	35 heures
FILIÈRE TECHNIQUE			
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	**2**	35 heures
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	**2**	35 heures
Adjoint technique	C	**1**	30 heures
FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE			
ATSEM principal 1ère classe	C	**1**	35 heures
TOTAL		**7**	

Délibération fixant les tarifs communaux 2025 (N° DE_031_2024)

NATURE DE LA PRESTATION			TARIFS
BARNUM	*Habitants de la commune et Associations hors commune*		120 €
CIMETIÈRE	*ACHAT CONCESSION (30ans) le m²*		100 €
	NICHE COLUMBARIUM (30 ans)		650 €
NATURE DE LA PRESTATION : SALLES COMMUNALES			TARIFS
Salle des Fêtes	ASSOCIATIONS et HABITANTS DE LA COMMUNE	ASSOCIATIONS (annuel)	150 €
		Jeunes Barjacois jusqu'à 18 ans Salle + cuisine (2 jours)	150 €
		SALLE + CUISINE (2 jours)	250 €
	ASSOCIATIONS et HABITANTS HORS COMMUNE	Associations proposant une activité sportive ou culturelle hebdomadaire (annuel)	250 €
		SALLE + CUISINE (2 jours)	380 €
	Écran + vidéo projecteur (salle des fêtes)		20 €
Salles de réunion	Salle des fêtes		80 €
	Salle des Hirondelles ou St Véran		50 €
	Anniversaire (goûter) Enfant scolarisé à Barjac (St Véran)		Gratuit

État-Civil

Décès

Bernard RIEU le 12 novembre 2024